

MAIRIE DE METZ

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 31 octobre 2019

DCM N° 19-10-31-19

Objet : Déclassement du domaine public de la maison et du terrain attenant sis 3 rue des Pensées à Metz.

Rapporteur: M. KRAUSENER

La Ville de Metz est propriétaire de la maison et du terrain attenant sis 3 rue des Pensées à Metz, cadastrés sous :

Ban de Metz- Magny
Section MT parcelle n° 184

Cette maison d'environ 70 m² permettait autrefois de loger les instituteurs et institutrices de l'école attenante.

Le bien était plus récemment mis à disposition de l'association Le Tourdion, qui a été relogée dans un autre bâtiment municipal en février 2019. Depuis cette date, la maison est vacante.

Par délibération du Conseil Municipal du 29 mars 2018, il a été constaté la désaffectation du bien susvisé.

Ainsi, en vue de permettre la cession dudit bien, il est désormais proposé d'en prononcer le déclassement du domaine public au domaine privé de la Ville (article L. 2141-1 du CG3P).

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

LE CONSEIL MUNICIPAL

VU l'article L. 2141-1 du Code général de la propriété des personnes publiques,

VU le procès-verbal d'arpentage,

VU la délibération du Conseil Municipal en date du 29 mars 2018 portant désaffectation de la maison sise 3 rue des Pensées,

VU la vacance de la maison sise 3 rue des Pensées à Metz,

CONSIDERANT que ladite maison n'est pas susceptible d'être affectée utilement à un service public communal,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

DECIDE :

– **DE PRONONCER** le déclassement du domaine public au domaine privé de la Ville de la parcelle communale cadastrée sous :

Ban de Metz- Magny
Section MT parcelle n°184

– **D'AUTORISER** Monsieur le Maire, ou son représentant, à régler les détails de l'opération et à signer tous documents y afférents.

Vu et présenté pour enrôlement,

Signé :

Pour le Maire

Le Conseiller Délégué,

Gilbert KRAUSENER

Service à l'origine de la DCM : Gestion domaniale

Commissions :

Référence nomenclature «ACTES» : 3.5 Autres actes de gestion du domaine public

Séance ouverte à 15h00 sous la Présidence de M. Dominique GROS Maire de Metz ,
Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la date de la délibération.

Membres assistant à la séance : 29 Absents : 26 Dont excusés : 12

Décision : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ